

INFORMATION VISA



JDG 2019

VISA GRATUIT DÉLIVRÉ À L'ARRIVÉE

Le visa est délivré gratuitement à la frontière des Émirats Arabes Unis sur un passeport ordinaire pour les ressortissants des pays mentionnés ci-dessous. Le passeport doit être valable 6 mois au moment de votre départ du pays.

Les ressortissants des pays suivants ont la possibilité d'obtenir gratuitement un visa de tourisme d'au moins 30 jours à leur arrivée aux Émirats Arabes Unis : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Canada, Chypre, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hong Kong, Irlande, Islande, Italie, Lichtenstein, Luxembourg, Malaisie, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Martin, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, USA, Vatican.

Les ressortissants des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) peuvent se rendre aux Émirats Arabes Unis sans visa. Les pays concernés par cette exemption sont donc : l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, le Koweït, Oman et le Qatar.

Dans la mesure où cette liste peut parfois subir quelques variations, il est recommandé de vous renseigner auprès du Consulat ou de l'Ambassade dans votre pays lors de la préparation de votre voyage.

DEMANDE DE VISA OBLIGATOIRE

Pour les personnes d'une autre nationalité que celles mentionnées ci-dessus. Ce visa coûte à ce jour environ 160 USD par personne et demande un délai d'obtention d'au moins 15 jours. Chaque délégation concernée par ces demandes de visa doit faire parvenir avec la fiche technique complète et détaillée et pour chaque personne concernée, avant le 1er décembre 2018 :

1. Les copies couleurs des passeports, en haute résolution, très bonne qualité
2. Les copies couleurs des photos d'identité, en haute résolution, très bonne qualité
3. Les copies des billets d'avion correspondants

Nous insistons sur la qualité et la haute définition des copies couleurs, les visas pouvant être refusés si ce n'est pas le cas.

Mme Kansa (gestionnaire du LFIGP) se chargera de transmettre les documents relatifs à l'obtention des obtentions des visas auprès du Premier Inn, établissement d'accueil des Jeux du Golfe.

Dès réception des visas, une copie des documents sera envoyée à chaque délégation concernée. Ces visas devront être imprimés (de préférence en couleur) et à présenter à la douane à l'entrée des Émirats Arabes Unis.

Les visas étant à la charge des participants, le coût final par délégation sera refacturé à chaque établissement concerné.

VISAS SANS GARANTIE

Pour les ressortissants d'Irak, Liban, Maroc, Tunisie et Syrie, nous les invitons à démarrer le processus d'obtention du visa au plus tard trois semaines avant la date du voyage. Les autorités émiriennes délivrent les visas plus difficilement. A ce jour, nous ne pouvons malheureusement pas garantir leur obtention.